

**30 septembre 2003**  
**Original : anglais**

**Secrétariat exécutif du SMSI**  
**DOCUMENT D'INFORMATION**  
**PROJET PRÉLIMINAIRE DE PLAN DE GESTION DU TEMPS**

Phase de Genève du SMSI (10-12 décembre 2003)

Mercredi 10 décembre 2003	Jeudi 11 décembre 2003	Vendredi 12 décembre 2003
<b>10 heures à 12 heures</b>	<b>9 heures à 13 heures</b>	<b>9 heures à 13 heures</b>
<b>Réunion d'organisation</b>	<b>Deuxième séance plénière</b>	<b>Quatrième séance plénière</b>
1 Ouverture de la phase de Genève du Sommet 2 Election du Président du Sommet et du Président de la réunion d'organisation 3 Adoption du Règlement intérieur 4 Adoption de l'ordre du jour 5 Election d'autres membres du Bureau du Sommet 6 Organisation des travaux 7a) Nomination des membres de la Commission des pouvoirs 8 Rapport du Comité de préparation	9 Débat général*	9 Débat général*
<b>12 heures à 14 heures</b>	<b>13 heures à 14 heures</b>	<b>13 heures à 14 heures</b>
Pause	Pause	Pause
<b>14 heures à 21 heures</b>	<b>14 heures à 21 heures</b>	<b>14 heures à 19 heures</b>
<b>Première séance plénière</b>	<b>Troisième séance plénière</b>	<b>Cinquième séance plénière</b>
9 Débat général*	7b) Rapport de la Commission des pouvoirs  9 Débat général*	9 Débat général* 11 Compte rendu des manifestations multipartenaires 12 Adoption de la Déclaration de principes 13 Adoption du Plan d'action 14 Dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet 15 Adoption du rapport de la phase de Genève du Sommet 16 Clôture de la phase de Genève du Sommet

**Des tables rondes (point 10 de l'ordre du jour) organisées dans le cadre du Sommet auront lieu parallèlement aux séances plénières.**

\* Les chefs d'Etat ou de gouvernement prendront la parole les premiers et seront suivis par les Ministres puis par les autres chefs de délégation. La dernière heure du débat général de chaque séance plénière, sauf dans le cas de la cinquième séance plénière, sera réservée aux déclarations des représentants des organisations intergouvernementales, de la société civile et des entités du secteur privé.